

N° : 07/17

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 6 février 2017,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 20 février 2017,

Objet de la délibération :
Engagement de 25 % des dépenses d'investissement

Nombre de membres

- En exercice : 99
- Présents : 91
- Absents : 9
 - Dont suppléés : 1
 - Dont représentés : 4
 - Excuses : 1
 - Non excusés : 3
- Votants : 95

L'an deux mil dix-sept

Le treize février,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animations et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de février

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
M. Bole Joel à M. Marechal Philippe, M. Chaussarot Michel à
Procuration M. Fourquet Luc, Mme Guillame Isabelle à M. Mamet Gérard,
M. Breuil Jacques à Mme Faivre Sarah,
Suppléé(e)s M. Laporte Jean par M. Bertin-Mouroit Philippe
Excusé(e) Mme Henry-Leloup Jacqueline
Absent(e)s Mme Ragot Maryvonne, Ms. Petetin Yves & Pogliano Jean-Louis

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Marie-Jeanne Petitot, ayant obtenu la majorité, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

- Vu l'article L 1612-1 du CGCT

Pour assurer la continuité des investissements des ex CC dans la nouvelle Communauté de Communes Loue Lison, Monsieur le Président demande l'autorisation d'engager jusqu'à 25% du montant des crédits d'investissements ouverts aux Budgets 2016 au titre de l'exercice 2017 et avant le vote du budget primitif pour un montant de :

- ♦ Budget Primitif : 2 058 766.40€ soit le cumul des 3 ex com com,
Répartis ainsi
Chapitre 20 50 000.00 €
Chapitre 21 85 000.00 €
Chapitre 23 1 923 766.40 €
- ♦ Budget Ordures ménagères ex CCPO : 20 000.00 € au chapitre 21

A l'unanimité, le conseil communautaire autorise le Président à engager jusqu'à 25 % du montant des crédits d'investissements ouverts aux budgets 2016 au titre de l'exercice 2017 avant le vote du budget pour les montant tels que détaillés ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, le 13.02.17
Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président